

Organisme de formation - Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Tennis

N°SIRET : 78291241400052 – N° Déclaration d'activité : 93131091613

Contact: ufaligue@fft.fr ou au 06.80.59.93.75



Programme (DEJEPS)

Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité perfectionnement Sportif, mention Tennis.

Durée de la formation

Totale: 730 heures

Coût :

10 100 euros net de taxes

Frais de dossier d'inscription : 100 euros net de taxes

Dates de début de formation

Du 26 août 2024 au 27 juin 2025

Modalités d'inscription et de positionnement

Dossier d'inscription à compléter et à renvoyer avec toutes les pièces obligatoires Prise en compte de personne en situation d'handicap Il ne sera pas possible d'entrer en formation sans avoir validé tous les prérequis Entretien téléphonique

➤ Modalités d'organisation, d'accès à la formation

Test de positionnement avant entrée en formation

Formation mixte, une partie en présentiel et e-learning Plusieurs possibilités de financement selon votre profil, renseignements et devis Victoria Ticarro 06 80 59 93 75 ou à victoria.ticarro@fft.fr

Lieu de la formation

La formation se déroulera au centre de Ligue de Aix en Provence.

Intervenants (e)

Professionnels du secteur

Objectifs visés

- o Concevoir un projet d'action ;
- o Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action ;
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis;
- Encadrer le tennis en sécurité

Contenu du programme

La formation, d'une durée minimale de 1 200 heures, se fait obligatoirement sous le principe de l'alternance. Cela signifie que les stagiaires reçoivent une formation en centre de 700 heures, celle-ci étant complétée par une application pédagogique de 500 heures en club minimum, sous la responsabilité d'un tuteur (généralement l'enseignant professionnel du club).

Les 700 heures de formation comprennent 4 Unités Capitalisables :

- UC 1 : « Savoir concevoir un projet d'action »
- o UC 2: « Savoir coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action »
- o UC 3 : « Savoir conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis »
- UC 4 : « Savoir encadrer le tennis en sécurité »

REF CQPET131 Mise à jour le 19/08/2024 RNCP 37480

Les stagiaires bénéficient également d'un accompagnement individuel de 70 heures.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel, utilisation de terrains, matériels adaptés, personnes ressources, mise en situation, apports théoriques, vidéos et
- Formation e-learning, apport théorique, vidéos, accompagnement référent.

Modalités d'évaluation

Epreuves certificatives : organisées conjointement par le centre de formation et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports (D.R.A.J.E.S), elles permettent de valider les Unités Capitalisables. Les épreuves certificatives sont complétées par des évaluations formatives qui jalonnent le parcours de formation et aident le candidat à évaluer son niveau de compétence dans le domaine concerné.

Préreguis

Être âgé de 18 ans le jour des tests de sélection.

Avoir le Premiers Secours Civiques niveau 1.

Être ou avoir été classé 15/2 au minimum.

Avoir le diplôme du CQP-ET ou CQP-AMT ou une expérience de 90H d'enseignement de tennis.

Présenter un certificat médical de non-contre-indication de la pratique et de l'enseignement du tennis daté de moins de trois mois. Joindre une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les candidats de moins de 25 ans.

Publics concernés

Tout public à partir de 18 ans révolus à la date d'inscription respectant les conditions Accessible aux personnes en situation d'handicap

Validation

Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialité perfectionnement Sportif, mention Tennis.

Allègement

Si vous êtes titulaire du CQP Éducateur Tennis, vous êtes dispensé de l'obtention de l'UC4.

Blocs de compétences

Le jury plénier ainsi que la délivrance des diplômes sont régis par la DRAJES PACA dès lors que le candidat justifie de la possession de la totalité des unités capitalisables quel qu'en soit le mode d'acquisition.

Inscription:

Nombre de participants : Min : 8 max 40

Délais d'accès : Clôture des inscriptions 7 jours avant le premier jour de formation

Contacts administratifs:

Victoria Ticarro - victoria.ticarro@fft.fr ou au 06 80 59 93 75 / Emilie Roblot - emilie.vinh@fft.fr ou au 06 80 59 93 75

Contact référent handicap: aurelie.sciara@fft.fr ou au 06.16.74.06.76

La ligue se réserve le droit d'annuler la formation en dessous du nombre minimum d'inscription

INDICATEURS DE RESULTATS

SESSION 2023 - 2024

TAUX DE REUSSITE 82%

TAUX D'ECHEC : 18%

ABANDONS: 2

TAUX D'ECHEC : 18%

TAUX DE RETOUR D'ENQUÊTE : à venir

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS : à venir TAUX DE SATISFACTION DES EMPLOYEURS : à venir

